

INCIDENCES ACOUSTIQUES LIEES A L'OPERATION « EN VILLE SANS MA VOITURE », ORGANISEE LE 21 SEPTEMBRE 2014

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'opération « En ville sans ma voiture » a été une nouvelle fois organisée ce dimanche 21 septembre 2014, de 9 à 19h. Afin d'évaluer les incidences acoustiques d'une telle opération, comme les années précédentes, une étude comparative a été menée.

L'étude repose sur les niveaux de bruit collectés durant la journée sans voiture, le dimanche 21 septembre 2014, et celle du dimanche précédant l'opération, le 14 septembre 2014. Les conditions météorologiques observées (à Uccle) le dimanche sans voiture diffèrent légèrement de celles observées le dimanche précédent : précipitations durant quelques heures en matinée, vent faible une partie de la journée.

Les indices acoustiques ont été déterminés pour les 5 stations de mesure suivantes :

- AUD_E411 dont le microphone se trouve, à environ 4 mètres de hauteur, en bordure de l'autoroute E411 en direction de Bruxelles ;
- AUD_Wavr dont le microphone se trouve en bordure de voirie, à 4 mètres de hauteur, en face du numéro 1326 chaussée de Wavre à Auderghem ;
- LKN_Houb dont le microphone se trouve en bordure de voirie, à 4 mètres de hauteur, en face du numéro 99 avenue Houba de Strooper à Laeken (Bruxelles-ville);
- WSL_Gull dont le microphone se trouve sur le toit plat (à une hauteur d'environ 25 mètres par rapport au sol) du bâtiment numéro 100 du Gulledelle (Woluwe-Saint-Lambert) en bordure de l'autoroute E40 en direction de Liège ;
- STG_Tell dont le microphone se trouve sur le toit de l'immeuble situé au numéro 58 de la rue Guillaume Tell (Saint-Gilles).

L'indice acoustique L_{A90} (caractérisant les niveaux de bruit de fond), calculé par période d'une heure, a été pris en compte pour caractériser l'ambiance sonore de chacune des deux journées. Les résultats sont présentés, à la fin du document, sous forme de graphiques.

Lors de la journée « En ville sans ma voiture » de nombreuses activités sont organisées et un nombre important de personnes profitent des rues plus calmes, que ce soit à vélo, en rollers ou encore à pied. Toutes ces activités génèrent également du bruit. De plus, les transports en commun, les taxis et les automobilistes ayant obtenus une dérogation circulent tout de même à vitesse réduite (30km/h).

De manière générale, quelle que soit la station considérée, les niveaux relevés de 9 à 19 heures sont inférieurs durant la journée du 21 septembre 2014 par rapport à la journée du 14 septembre 2014.

Durant cette période, la réduction du niveau de bruit de fond est particulièrement marquée pour la plupart des stations de mesure situées à proximité de voiries habituellement fortement fréquentées et principalement influencées par le bruit du trafic routier.

On observe pour ces stations des réductions :

- très marquées (supérieures ou égales à 10 dB(A)) pour la station de la chaussée de Wavre (AUD_Wavr) et les stations situées à proximité d'autoroutes : en bordure de la E411 à Auderghem (AUD_E411) et à proximité de la E40 à Woluwe-Saint-Lambert (WSL_Gull) ;
- assez marquées (supérieures à 5 dB(A)) pour la station de l'avenue Houba de Strooper à Laeken (LKN_Houb) ;
- peu marquées (inférieures à 1 dB(A)) pour la station située à Saint-Gilles (STG_Tell) dans un quartier d'habitation Cette station est plus directement influencée par le bruit ambiant du quartier que par le bruit du trafic routier.

Bruxelles Environnement – IBGE
Service données bruit

22 Septembre 2014

Les niveaux de bruit enregistrés par l'ensemble des stations de mesure du bruit installées par la Région sont consultables sur le site internet de Bruxelles Environnement, via l'outil webnoise :

<http://app.bruxellesenvironnement.be:8080/WebNoise/Home?langtype=2060>





